



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide à l'accès au droit

Question écrite n° 61333

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le rapport de la commission de réforme de l'accès au droit et à la justice, présidée par M. Bouchet. La commission estime que le système actuel de référence à une unité de valeur est opaque. Il doit donc être remplacé par un système de référence à un coût horaire fixé en fonction de deux facteurs : la rémunération de la prestation intellectuelle de l'avocat d'une part et la couverture des frais nécessaires à son exercice dans des conditions normales d'autre part. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

## Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'elle est favorable au remplacement de l'actuel système de contribution de l'Etat à la rétribution de l'avocat intervenant au titre de l'aide juridictionnelle, fondé sur la référence à une unité de valeur prévue par la loi de finances, par un dispositif fondé sur le principe de la rémunération des avocats intervenant dans le cadre de l'aide juridictionnelle. Ce principe, déjà posé dans le protocole d'accord signé entre la chancellerie et les professions d'avocat le 18 décembre 2000, a été rappelé par le rapport de la commission de réforme de l'accès au droit et à la justice, publié le 10 mai dernier. Ce rapport propose ainsi de faire reposer le dispositif sur une appréciation du coût horaire de la prestation de l'avocat en fonction tant de sa prestation intellectuelle que des charges, frais matériels supportés pour l'exercice de sa mission d'aide juridictionnelle. Comme l'ensemble des propositions émises par la commission de réforme de l'accès au droit et à la justice, cette mesure sera étudiée, en concertation avec les organismes représentant la profession d'avocat, de telle sorte qu'un projet de loi soit déposé au Parlement à l'automne 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61333

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mai 2001, page 2930

**Réponse publiée le :** 16 juillet 2001, page 4138